

Les Bois, le 17 mars 2012

Avis officiel No 4/2012

MANDATS TUTELAIRES

Dans le cadre de l'aide aux personnes, l'Autorité tutélaire doit être en mesure de proposer la nomination de tuteurs ou de curateurs. Ces mandats peuvent être exercés par toute personne possédant la capacité civile.

Le Conseil communal recherche quelques personnes à même de reprendre un ou plusieurs dossiers de curatelle. Le cas échéant, elles pourront suivre une formation.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au Secrétariat communal,
☎ 032 961 12 37.

OFFRES D'EMPLOIS

La Crèche Croque-pomme Les Bois recherche :

Un(e) cuisinier(ère) pour le remplacement de la titulaire lors d'un congé maternité.

Taux d'occupation : 30% (de 10 h 30 à 13 h 00 du lundi au vendredi), de juin à septembre 2012, voire plus tôt.

Exigences : la personne en charge du poste doit être capable d'établir une liste de menus hebdomadaire, effectuer les achats, réaliser une vingtaine de menus chaque jour.

Une expérience dans le domaine est demandée.

Vos offres sont à adresser à la Directrice, Mme Brigitte Courtet, crèche Croque-pomme, rue du Doubs 7, 2336 Les Bois jusqu'au 4 avril 2012

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Mme Brigitte Courtet au 032.961.19.90 les lundis, jeudis ou vendredis matins.

Poste de stagiaire

Taux d'occupation : 100 % du 13 août 2012 au 31 juillet 2013.

Ce stage s'adresse à toute personne motivée par l'accompagnement d'enfants au quotidien. Il peut constituer le préalable à l'entrée dans une école d'éducateur ou d'assistant socio-éducatif.

TOURNER SVP

Entrée en fonction : 13 août 2012,

Renseignements : Mme Brigitte Courtet, tél 032/961.19.90 ou 032/954.12.90.

Les lettres de motivation avec curriculum vitae, photo et copies de diplômes ou certificats doivent parvenir à la direction de la crèche Croque-pomme, rue du Doubs 7, 2336 Les Bois jusqu'au 4 avril 2012

**REFERENDUM CONTRE LE CREDIT DE FR. 930'000.00 DESTINE A
L'ELABORATION D'UN PROJET D'UNE NOUVELLE HALLE DE
GYMNASTIQUE AUX BOIS**

Suite au dépôt d'un référendum contre le crédit destiné à l'élaboration d'un projet d'une nouvelle halle de gymnastique aux Bois, le Conseil communal organise une séance d'information conformément à l'art. 10 du règlement d'organisation.

Celle-ci aura lieu le

mardi 3 avril 2012 à 20.00 heures à la
Halle de gymnastique

**FOIRE DE PRINTEMPS ET MARCHE DE PETIT BETAIL,
SAMEDI 28 AVRIL 2012**

La foire de printemps, agendée le **samedi 28 avril 2012**, nous permet d'espérer un franc succès au vu des inscriptions déjà reçues. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

Au verso, vous trouverez un coupon-réponse à nous retourner **pour le 18 avril 2012**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-dessous.

Une contribution de Fr. 5.- est demandée pour la publicité et Fr. 25.- pour la location d'un banc que la SED se fera un plaisir d'installer sur le champ de foire. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément.

Aucune assurance n'est contractée par la Commune des Bois, nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Les boissons alcoolisées ne pourront pas être vendues et il est demandé une présence de chaque marchand de 08 h 00 à 15 h 00. Les emplacements inoccupés à 08 h 30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non inscrits.

Remarque : les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place à cette foire ne sont pas obligés de nous renvoyer ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à **COMMUNE LES BOIS** tél. (032) 961.12.37
Secrétariat communal fax (032) 961.18.68
2336 Les Bois **CCP 23-1944-4**

Afin de rendre cette manifestation plus attractive, un marché de petit bétail est organisé. Il se tiendra à proximité du périmètre de la foire. Les personnes qui souhaitent mettre en vente de petits animaux peuvent également s'inscrire jusqu'au **10 avril 2012** au moyen du second coupon au verso.

Elles sont rendues attentives à leur obligation de respecter les prescriptions relatives à l'identification de leurs animaux.

Une contribution de Fr. 5.- sera également demandée à chaque participant.

Différentes animations seront également organisées à l'occasion de cette manifestation.

TOURNER LA PAGE

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FOIRE DE 28 AVRIL 2012

NOM, SOCIETE :
ADRESSE :
Téléphone :
Marchandises proposées :

Longueur du banc ou de la place :m.

Demande d'un banc : oui non

Electricité : oui non

Déjà participé : oui non

Lieu et date : Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION AU MARCHÉ DE PETIT BÉTAIL DU 28 AVRIL 2012

NOM, SOCIETE :
ADRESSE :
Téléphone :
Animaux proposés :

Moutons Nombre : Chèvres Nombre :

Lapins Nombre : Autres Nombre :

Volailles Espèce(s) : Nombre :

..... Nombre :

Remarques : seuls des animaux en bonne santé peuvent être présentés.
En cas d'épizootie, le marché pourra être supprimé.

Lieu et date : Signature :